

Pour la commensurabilité des langues

Hideo Watanabe

Anything that can be said in one language can be said in another, unless the form is an essential element of the message. (Nida, p. 4)

To preserve the content of the message the form must be changed. (ibid, p. 5)

Rivarol, au 19^{ème} siècle affirmait “ce qui n’est pas clair n’est pas français”. Plus tard, la “clarté française” et la “clarté du français” sont devenues légendaires. Le fondement de la “clarté” dont parle Rivarol se trouvera dans l’ordre “direct” des mots du français : sujet-verbe-complément. Sans aucune explication, il affirme que l’ordre direct est un ordre logique qui ordonne la société, un ordre raisonnable et rationnel. Et il insiste en disant que la langue reflète fidèlement la pensée des hommes qui la parlent.

Naturellement, selon Rivarol, le japonais serait une langue dénuée de clarté et d’universalité, mais aussi de ce qui constitue l’essence même de la “phrase”. Par exemple en japonais, non seulement la modalité clôt la phrase, mais, alors que la langue comprend un grand nombre d’auxiliaires exprimant la modalité, sans cette cloture, la séquence n’est pas achevée.

Considérant le japonais et le français, est-il vraiment possible qu’un locuteur d’une des deux langues arrive à la maîtrise de l’autre ? La traduction est-elle possible ? Il faut remarquer cependant que le Japon s’est modernisé sous l’influence de la France et ce, grâce à un grand nombre de

traduction du français au japonais.

En tant que traducteur, je citerai quelques particularités des deux langues qu'il nous faut maîtriser également pour ensuite parler de cette "commensurabilité des langues".

I) Le japonais, une langue "tactile".

(1) La notion de temps.

D'après le linguiste Hisanosuke Izui la langue est par nature sensible à l'expression des choses physiquement perçues. A propos du futur, du présent et du passé, il considère que le locuteur exprime d'une manière subjective : une conviction quand il utilise le passé, un désir ou une crainte quand il choisit le futur et une posture psychologique sans réelle particularité quand il choisit le présent. Il prend l'argument que les deux phrases "明日, 試験があった" et "昨日, 試験があった" sont différentes mais grammaticalement correctes. Dans la seconde, l'examen est considéré comme un point sur la droite [passé-présent-futur] par rapport au locuteur, ou encore comme un point éloigné du locuteur dans l'espace de son expérience. Par contre, dans la première phrase, la distance est entre le locuteur et son agenda, "明日" n'est pas conceptualisé comme étant un point situé dans le futur du locuteur, mais comme une date fixée dans l'agenda. Ici l'examen se trouve bien dans le futur du temps du locuteur mais le moment de la prise de conscience a eu lieu dans le passé. Dans l'échelle de perception du locuteur, l'expression est correcte et ne reflète d'aucune manière une conception abstraite du temps. Gen Itasaka donne des exemples d'expériences passées exprimant des présents : "あなたは誰でしたか", "今すれ違ったのは山口さんの奥さんでした", ou encore d'expériences présentes exprimant des passés : "先月, 君は3回次席している", "フランス革命は1789年に起こっている". Dans les unes et les autres, le point de vue du locuteur se meut

librement et il faut noter que l'unification des temps (temps du locuteur et temps de l'objet) n'a pas nécessairement lieu.

(2) Coexistence de points de vue différents dans une même phrase.

Considérons les premières phrase du conte “Le clos du paulownia” qui ouvre le “*Dit du Genji*” : “はじめよりわれはと思ひあがり給える御方々、めざましきものにおとしめそねみ給う。” Le lecteur se tourne vers les personnes qui ont été décrites un peu avant dans le texte comme “recevant les faveurs du Mikado bien qu'elles aient un statut inférieur”. Celles-ci sont insupportables (めざましきもの), puis le même lecteur apprend que des personnes orgueilleuses les méprisent et en sont jalouses (おとしめそねみ給う).

Ailleurs : “ゆゆしき身にはべれば、かくておはしますも、いまいましゅう、かたじけなくなむ。”, dans “いまいましゅう” les yeux du lecteur se posent sur le Prince : celui-ci décide de ne pas vivre dans une maison dans laquelle on a présagé un décès. Dans “かたじけなくなむ”, le lecteur se tourne vers le Mikado : “Il est dangereux de mettre le Prince dans un tel environnement”. Les deux mots font référence à deux points de vue différents et expriment simultanément deux choses complètement différentes.

Une particularité du japonais est ce déplacement libre des points de vue. Le “*Dit du Genji*” fait grand usage de cette particularité et décrit avec précision et plénitude la psychologie complexe de la nature humaine. En japonais, le discours indirect n'existe pas, autrement dit, deux points de vue peuvent s'exprimer tout à fait comme si deux locuteurs étaient présents. Les phrases japonaises ne sont pas nécessairement “uniplanaires”.

(3) Le nom comme expérience concrète du sujet énonciateur.

1) Akira Yanabu, dans son livre “比較日本語論” présentant la thèse de Motoki Tokieda explique les caractéristiques du nom japonais de cette

manière : quand quelqu'un dit "山が見える", ce que signifie "山" est déterminé par l'expérience concrète de l'énonciateur mais n'exprime pas nécessairement la totalité de cette expérience. En clair, en premier existe l'objet/chose, celui-ci est perçu à travers un concept (un amoncellement élevé de terre) puis est exprimé au travers de signes graphiques ou sonores. Le receveur de ces signes fait appel au concept général, réduit ce concept à une image concrète et comprend. L'expression, en tant que totalité du processus de compréhension nécessite que l'on pense à ce que désigne le mot "山". Tokieda affirme que le mot est ce processus.

Cette pensée est complètement à l'opposé de la linguistique de Saussure. D'après Saussure, les mots qui sont l'objet de la linguistique sont détachés de l'expérience concrète de l'énonciateur aussi bien que des signes de l'énonciation, ils ne sont qu'une forme, un concept général ; ils sont un patrimoine social qui précède l'expérience concrète et la pratique langagière. Par conséquent, le mot, accompagné d'un article défini ou indéfini a la possibilité de déterminer et d'indiquer son objet.

On comprend alors que le haiku soit un art issu de la langue japonaise dont les racines sont profondément enfouies dans l'expérience de l'énonciateur. Les vers de haiku "ne sont pas des unités autonomes qui s'excluent mutuellement mais plutôt des entités qui s'interpénètrent confusement à leurs contours. Ce n'est pas un paysage qui prend forme dans le haiku mais un monde en soi. Le haiku est plutôt un monde qui en tant qu'objet donne vie à ses éléments et entourant l'homme, lui fait perdre sa conscience de sujet" (Nakayama, p. 132)

2) Le japonais inclut dans la phrase l'environnement de l'énonciation qui exprime la pensée du locuteur. Il n'est pas possible de séparer l'objet de l'énonciation et la position du locuteur : ce n'est pas seulement de l'objet

dont il est question, mais aussi du locuteur.

Le français lui, peut exprimer objectivement et faire usage aussi bien de l'expérience de l'énonciateur que celle de l'auditeur ou même celle d'une troisième personne. Ce n'est pas le lien entre l'expérience et la personne grammaticale mais la fonction de substitution qui rend ceci possible. Les adjectifs ou verbes japonais expriment avec difficulté cette séparation entre l'expérience et le sujet énonciateur ce qui rend l'expression directe de l'expérience de l'auditeur ou d'une troisième personne assez malaisée. On peut dire “私は幸せです” en japonais, mais pas “elle est heureuse”, il faut pour ce faire utiliser “そうだ/そうに見える”.

De plus, une fonction typique du pronom personnel de la troisième personne, la fonction de répétition est pour ainsi dire inexistante en japonais. Ceci est dû au fait que le nom ne porte pas de marque de genre ou de nombre et que le déictique japonais considère systématiquement l'objet désigné par ce pronom du point de vue du sujet énonciateur. Le pronom japonais *これ* (それ/あれ) a pour fonction principale d'établir un lien entre le contenu du discours et le locuteur (ou bien l'auditeur). Le pronom dans sa fonction de déictique n'opère pas sur des objets éloignés du locuteur, et son utilisation trop intensive rend l'énoncé incompréhensible.

Même dans le cas des verbes, alors qu'en français l'action du don est objectivée et est réduite au verbe “donner”, en japonais il n'est pas possible de séparer l'énonciateur de l'objet énoncé et l'on obtient “あげる/くれる”.

II) L'abstraction du français et les particularités des aspects du verbe.

(1) L'abstraction du français.

On remarque une chose lorsque l'on compare les dictionnaires les plus complets de langues différentes, prenons par exemple le Larousse pour la

France, l'Oxford pour l'Angleterre et le Grimm pour l'Allemagne. Au premier regard on remarque que non seulement l'épaisseur du Larousse est moindre, mais en plus qu'il contient moins de mots que les autres. Cette polysémie du français est liée à la forte capacité d'abstraction des mots du vocabulaire. Par exemple, "de l'eau" chauffée devient "de l'eau chaude". Par ailleurs :

L'eau (= la pluie) ruisselait doucement sur le brisis du toit.

L'eau (= la bave) lui en vient à la bouche.

L'eau (= la sueur) lui coulait sur le front.

Dans les exemples suivant l'adjectif "nerveux" prends des sens complètement différents :

... jamais il ne l'avait vue si nerveuse. Le vin blanc sans doute. (E. Zola, *La Bête humaine*.)

Vitellozzo Vitelli, vigoureux, nerveux et sanguin, dont les deux sail-lants parviennent à peine à sortir de son visage massif. (F. Sagan, *Le Sang doré des Borgia*.)

On voit souvent des phrases dont le sujet est un nom abstrait. Par exemple cette ligne célèbre de Racine : "Je suis venu vers vous sans savoir mon destin : Mon amour m'entraînait ; ..." (*Bérénice*, Acte V, scène VI). Si nous étions en japonais nous analiserions le procès qui amène l'action de "je" au moment où l'on dépeint l'état du "je" amoureux. Un effet vraisemblablement une cause mais n'est rien de plus qu'un résultat. Dans la pensée française les choses sont observées objectivement, analysées et

décrites dans leur relation de cause à effet. La prédominance de la logique et de l'abstraction est liée à la supériorité sociale du locuteur.

L'accoutumance peut fatiguer le regard, désenchanter l'intérêt. La réflexion dégage des préjugés mais conduit à l'indécision du jugement. La spécialisation enferme dans un domaine trop précis. Les expériences accumulées, heureuses et malheureuses, dans la subjectivité. Comment parler d'un pays étranger? (Yves-Marie Allieux, *Dans un monde déchiré.*)

Ici, le sens des mots est abstrait et porte en lui une universalité qu'on retrouve dans les verbes, en particulier dans les verbes de base: avoir/être/faire/prendre/tenir etc. A propos de "mettre" les exemples suivants ont été trouvés dans le *Grand Dictionnaire Français-Japonais*, Shogakkan-Le Robert, 1988. Les sensations et le réalisme de chacune des formes dépendent de l'objet et imposent une traduction utilisant une grande variété de verbes. Si l'on compare le japonais dont les formes dépendent de la situation, on voit que le français a tendance à dépasser la superficialité des choses en recherchant une dimension commune abstraite pour cadre d'expression.

Elle lui *mit* la main sur l'épaule.

Ne *met* pas d'encre sur la nappe

Elle a *mis* une robe bleue à sa fille.

L'autobus vous *met* juste en face de l'hôtel.

On l'a *mis* à la direction de l'établissement.

Si on veut du beau, il faut y *mettre* le prix.

Ce train *met* sept heures pour aller de Paris à Marseille.

Il *met* qu'il est bien arrivé.

Met les informations à la télé.

Il a *mis* du désordre partout.

(2) Aspects verbaux difficilement spécifiables.

D'après J. Guillemin-Fischer qui a traité systématiquement et théoriquement des problèmes liés aux traductions anglais-français, lorsqu'un locuteur français veut exprimer une action, l'aspect du verbe, qui précise les relations entre l'action et la situation, n'est pas nécessairement spécifié en surface. Si l'on regarde la traduction anglaise d'un extrait de texte de Flaubert et la traduction française d'un extrait de texte de Twain, on voit clairement qu'une caractéristique du français est d'exprimer l'action en tant que résultat.

Elle resta seule, et alors on entendit une flûte qui faisait comme un murmure de fontaine ou comme des gazouillements d'oiseaux. (G. Flaubert, *Madame Bovary*.)

She was left alone, and gradually the listening ear became aware of a flute, the notes of which might have been the murmuring of a stream or the twistering of a bird. (tr. G. Hopkins)

As the sun began to steal in upon the boys, drowsiness came over them and they went out on the sand bar and lay down to sleep. They got scorched out by and by, and drearily set about getting breakfast. (M. Twain, *Tom Sawyer*.)

Au matin les rayons de soleil pénétrèrent jusqu'à eux. Tout engourdis

de sommeils, ils s'allongèrent à découvert près du banc de sable et s'endormirent. La grande chaleur les reveilla et ils préparèrent leur déjeuner. (tr. F. de Gail)

Bien qu'il n'y ai pas grande différence dans le nombre de mots entre l'original et la traduction, l'impression qui se dégage de la lecture du texte français est celle d'avoir lu un résumé, une impression d'immobilité. L'utilisation du passé simple ne laisse pas apparaître l'aspect verbal dissimulé au plus profond de la phrase.

De même, des verbes qui en japonais pourraient prendre de nombreuses formes peuvent ne prendre que la forme du présent en français. Voyons les caractéristiques inhérentes à l'aspect verbal en suivant les propositions de Youichi Sumi (pp. 256-266).

1) Expression d'une situation dans une action inachevée, continuité du passé au futur.

Attendez un instant il déjeune.

Je l'ai suivi. Il a pris le train de Paris, et maintenant il se promène de long en large sur le boulevard. D'un moment à l'autre il se décidera. (M. Leblanc, 813)

Alors qu'en japonais, pour exprimer l'adhésion entre le "lieu" et l'action il faudra utiliser le présent parfait, ou encore le passé pour exprimer la continuité du passé au présent, on voit qu'en français la conscience du locuteur se porte vers l'état résultant de l'action et on utilisera le présent.

2) Expression du “maintenant” dans écoulement du temps du passé au présent.

Il habite à Tokyo depuis trois ans.

3) Habitude.

Je me lève chaque matin à huit heures.

4) Passé.

Il m’oublie.

La ville est délivrée.

5) Futur et futur proche.

Je sors demain.

Il téléphone dans cinq minutes.

6) Usage explicatif, insistance sur le sujet (locuteur) –présent de durée.

La Terre tourne autour du Soleil.

7) “Présent du conte”. Le locuteur se positionne dans le conte, pour faire ressentir au passé un acte futur il l’exprime au présent.

Il aperçut une ombre dans la nuit ; il l’appelle. Pas de réponse.

Pour conclure

Une personne va en principe construire sa personnalité autour d’une langue, sa langue maternelle. L’activité langagière, même si elle est liée à la langue, a la parole pour centre : l’acquisition de la langue maternelle commence par la parole et passe par l’acquisition des habitudes langagières de sa société/son pays. En français, la langue est l’instrument de la raison, elle remplit le rôle de matière première pour construire un monde conceptuel autonome éloigné de la réalité passagère. Le japonais, enraciné dans l’expérience concrète du sujet de l’énonciation, doit faire une sur-consommation de mots pour soit expliquer soit débattre et n’en est pas plus clair. Comme nous l’avons vu en étudiant quelques exemples, les deux langues

sont très différentes.

L'études des langues étrangères est la première occasion de prendre conscience de la langue en tant que langue. Il devient ainsi possible d'ébaucher une critique du système de pensée hérité de la langue maternelle et d'entreprendre un renouvellement de son activité langagière. Si le langage est le media qui rend possible la pensée, cette nouvelle vision du monde ouvre alors de nouvelles perspectives et en fin de compte invite à la création d'une métalangue liée à la création culturelle.

(Le 10 septembre 2000)

Références

- 鷺見洋一『翻訳仏文法』上・下, 日本翻訳家養成センター, 1985
 松原秀治・松原秀一『フランス語らしく書く』白水社, 1985
 柳父 章『比較日本語論』バベル・プレス, 1991
 中山真彦「フランス語はどういう言語か」田辺 保編『フランス学を学ぶ人のために』世界思想社, 1998
 板坂 元『日本人の論理構造』講談社, 1979
 Ferdinand de SAUSSURE *Cours de linguistique générale*. Payot 1916
 Jacqueline GUILLEMIN-FLESCHER *Syntaxe comparée du français et de l'anglais—problèmes de traduction*. Edition Ophrys 1981
 Eugene A. NIDA & Charles R. TABER *The theory and practice of translation*. Published for the United Bible Societies by E. J. BRILL. 1982